

Déploiement stratégique des forces françaises sur leur frontière orientale

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **41 (1896)**

Heft 5

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-348248>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Déploiement stratégique des forces françaises sur leur frontière orientale.

Les articles que nous avons publiés sous ce titre dans nos numéros de novembre et décembre 1895 s'arrêtaient au moment où l'exposé du déploiement d'après l'ouvrage du général Pierron¹ atteignait, en allant du nord au sud, la seconde partie de la région française orientale, soit celle du centre et du sud, depuis l'Alsace à la Méditerranée, comprenant les zones du Jura (Suisse et Savoie), et de l'Italie.

Nous avons dû faire halte à ce point épineux et capital de notre étude, en espérant, disions-nous page 601, que la suite annoncée ne tarderait pas à paraître. Cela n'ayant pu avoir lieu — ce qu'explique aisément la multiplicité des occupations de l'auteur en qualité de commandant du 7^{me} corps d'armée à Besançon — nous avons cherché à y suppléer en fouillant d'autres pages de ses nombreuses publications, toujours riches en enseignements et renseignements de prix. Grâce à l'extrême courtoisie qui seconda nos lectures nécessaires, ces recherches n'ont point été vaines.

Ce n'est pas le récent et substantiel livre du général Pierron, mentionné dans notre dernière livraison (pages 271-272), qui a satisfait aux desiderata spéciaux qui nous tenaient le plus à cœur ; non, ce beau volume renferme, il est vrai, beaucoup de documents fort importants, dont plusieurs peu connus, et par lui l'art militaire théorique se trouve enrichi de preuves historiques très opportunément choisies, concentrées ou classées à leur place la plus directement utile². Mais il ne contient

¹ *La défense des frontières de la France*. Paris, librairie militaire Baudoin 1892. Un vol. gr. in-8°.

² Nous y avons remarqué, entre autres, à propos de l'organisation des lignes de communication, trois lettres, datées de Vilna, juillet 1812, de Berthier à Jomini, donnant à ce dernier diverses instructions comme gouverneur de Vilna, plus la lettre de Napoléon à Berthier sur le même sujet, de Gloubkœ 22 juillet 1812, renfermant la boutade connue contre l'éminent stratège pour n'avoir pas

rien s'appliquant plus particulièrement à la frontière du Jura et de la Savoie.

C'est dans des ouvrages antérieurs, dans un volume datant de 1889¹ et dans une brochure publiée en 1895², que nous avons trouvé, au moins à peu près, ce que nous désirions.

Disons d'ores et déjà que nous avons été très réjouis de constater que M. le général Pierron et d'autres militaires français, des plus avisés et des plus responsables, sont d'accord, contrairement à certaines apparences³, de respecter la neutralité de la zone savoisiennne à l'égal de celle de la Suisse; cela sous quelques réserves, il est vrai, toutes conditionnelles ou éventuelles, qui, en principe, seraient très admissibles. Néanmoins, on nous pardonnera de présenter, ou plutôt de réitérer, au sujet de ces réserves, quelques remarques faites antérieurement, notamment dans notre livraison de mars 1888 (pages 133-143), article *Frontière sud-est de la France*, qui ont aujourd'hui la même valeur, et plus encore, qu'il y a huit ans.

Le volume sus-indiqué, reproduit, avec observations finales, un rapport du général du génie Seré de Rivières, de 1874, qui, après un exposé du système défensif des régions du nord et du nord-est, passe à la frontière du sud, « que l'an-

pu remplir les fonctions de maître meunier et boulanger au gré du bouillant empereur. Disons en passant que le général Jomini a répondu lui-même à cette boutade dans sa *Vie politique et militaire de Napoléon*, publiée en 1827 (tome IV, p. 2), et qu'après lui la brillante étude de *Ste-Beuve*, parue en 1869 (pages 117-121), et l'*Esquisse* du colonel *Lecomte*, 3^e édition (pages 449-451), n'ont pas manqué d'en signaler l'erreur et l'injustice. Ce qui serait plus intéressant à connaître c'est la lettre de Berthier dénonçant à Napoléon les plaintes de Jomini sur les difficultés inhérentes à l'exécution de sa tâche. (*Réd.*)

¹ *Les méthodes de guerre actuelles et vers la fin du XIX^{me} siècle*. Paris, L. Baudoin, 1889, 2^{me} édition. Tome premier, II^{me} partie, pages 298-372.

² *Comment s'est formé le génie militaire de Napoléon I^{er}?* Paris, 1895. Une brochure in-8° de 40 pages. Extrait de l'*Appendice aux Méthodes*. C'est en traitant des campagnes d'Italie en 1745-1746 par le général Maillebois, lesquelles inspirèrent à Bonaparte les bases de son plan d'opérations de 1796, que le général Pierron parle incidemment des mesures de défense sur la frontière franco-italienne. (*Réd.*)

³ Par exemple celles qui ressortent du mémoire (Paris 1894) de MM. les députés français Orsat, Duval, Thonion demandent la création de deux nouveaux bataillons de chasseurs à pied, affectés à la défense des Alpes de la Haute Savoie. (*Réd.*)

nexion de la Savoie et du comté de Nice, dit-il, a si grandement améliorée en reportant sur le faite des Alpes la ligne de délimitation entre la France et l'Italie; elle présente néanmoins, vis-à-vis de Lyon, un point vulnérable : aux débouchés du Haut-Isère et de l'Arc dans la vallée du Grésivaudan. »

Examinant ensuite ce qui a trait à la *défense de la Savoie*, le rapport s'exprime comme suit :

« La possession de la Savoie par le Piémont avait toujours eu un caractère précaire... Aux mains des Italiens, cette province constituerait maintenant une formidable tête de pont contre nous... Si la guerre venait à éclater de nouveau entre la France et l'Allemagne, et que, par suite de circonstances imprévues, l'Italie vint à se ranger parmi nos adversaires, le Jura et la Savoie au premier moment de la guerre, Lyon et les bassins de la Saône et de la Seine dans la seconde période, tels seraient les objectifs successifs de l'armée italienne.

L'existence de la *neutralité suisse* apporterait, il est vrai, une grande gêne à cette entreprise; mais cette neutralité serait-elle respectée? N'est-il pas à craindre, au contraire, que dans une coalition de cette importance, nos adversaires ne puissent se résigner à respecter une neutralité qui, en divisant leurs efforts, et, en gênant leur action commune, équivaldrait pour la France à la présence d'une puissante armée? La création du chemin de fer du Saint-Gothard, en réunissant directement l'Allemagne et l'Italie à travers la Suisse, a constitué par le fait la base des opérations futures de la coalition¹. Dieu veuille qu'en laissant organiser sur son territoire un engin de guerre d'une importance aussi capitale, la Suisse ne soit pas exposée à voir violer sa neutralité, gage de la permanence de sa nationalité à travers les vicissitudes des maisons d'Autriche et de Bourbon! Quoi qu'il en soit, selon que la neutralité de la Suisse sera respectée ou violée, le mode d'attaque de notre territoire sera différent. Il convient, par suite, d'examiner quelles seront les conséquences de ces deux hypothèses, au point de vue de l'organisation de la défense.

Ce n'est pas tout. Les traités de 1814 et 1815 ont stipulé

¹ Un chemin de fer n'est pas à lui seul une base d'opérations. Il lui faudrait de la surface; mais cette surface échappe à la ligne du Gothard tant que la Suisse est neutre et veut fermement le rester. Dans le cas particulier, il faudrait encore compter, non seulement avec la volonté nationale suisse, mais avec les fortifications du Gothard, qui trouveraient ici leur unique, mais réelle utilité spéciale. (*Réd.*).

que la *neutralité de la Suisse sera étendue à une portion de la Savoie*, limitée par une ligne à tirer depuis Ugines, y compris cette ville, au midi du lac d'Annecy, par Faverges et Lescheraines, et au delà du lac du Bourget jusqu'au Rhône.

Enfin, par l'article 2 du traité de Turin, du 24 mars 1860, qui nous a transmis la souveraineté de la Savoie, nous avons accepté cette province aux conditions où le roi de Sardaigne la possédait lui-même.

Il résulte de ces engagements que, si la guerre venait à éclater entre la France et l'Italie, la Suisse demeurant neutre, nous serions obligés de retirer nos troupes de la partie neutralisée de la Savoie; de plus, la traversée de cette région étant interdite aux armées belligérantes, nous ne pourrions pas faire usage de la voie ferrée d'Italie entre le Rhône et Aix-les-Bains.

L'observation de la neutralité de la Savoie entraînerait donc des conséquences très importantes au point de vue des opérations militaires.

Trois hypothèses sont donc à examiner : 1^o Ou bien la neutralité de la Suisse et celle de la portion nord de la Savoie seront respectées; 2^o Ou l'on tiendra compte seulement de la neutralité de la Suisse; 3^o Ou cette neutralité sera elle-même violée.

1^o La première hypothèse est particulièrement intéressante au point de vue de la constitution des défenses permanentes; car il ne saurait être question d'élever, sur le territoire neutralisé, des fortifications que nous devrions évacuer au moment d'une guerre.

Dans cette hypothèse, la frontière de la Savoie ne sera accessible par l'ennemi qu'entre le massif du Mont-Blanc et le col de l'Argentière. Les seuls passages praticables par les armées, dans cette portion de la grande chaîne, sont ceux du petit Saint-Bernard, du Mont-Cenis, du tunnel des Alpes, du Mont-Genèvre et de l'Argentière.

Une de ces voies d'invasion présente un intérêt tout particulier : le chemin de fer du Mont-Cenis. Toute grande entreprise militaire devra désormais prendre appui sur des lignes d'opérations desservies par des chemins de fer. Une seule voie ferrée réunit l'Italie à la Savoie : c'est dire l'importance capitale qu'elle présente pour l'Italie. La possession de cette unique

voie sera nécessairement le premier objectif de l'armée italienne : il ne saurait en être autrement.

Le haut de la vallée de l'Arc, dans laquelle s'engagent la route descendant du Mont-Cenis et le chemin de fer à son débouché sur le versant français, est défendu par les forts de Lesseillon. Le premier soin de l'armée italienne sera de les réduire.

La vallée profonde de l'Arc ne communique, comme l'on sait, avec les vallées voisines, que par des sentiers tout au plus accessibles aux bêtes de somme. Ce n'est qu'au delà du débouché de l'Arc, dans la grande vallée de l'Isère, que les troupes parties de Suse pourraient se réunir avec celles arrivant par le val d'Aoste, le petit Saint-Bernard et la Tarentaise. Les Italiens ont donc un intérêt pressant à se saisir de la sortie du défilé de l'Arc, et tout porte à croire qu'ils mèneront de front dans ce dessein, et les attaques sur Lesseillon, et les opérations destinées à leur assurer cet avantage. La nature de ces opérations est nettement indiquée : du moment que l'accès de la vallée de la Maurienne sera interdit à l'ennemi, il devra chercher à pénétrer en France par les vallées latérales pour arriver à s'emparer, au moyen d'un mouvement tournant, du débouché de cette vallée.

La route du petit Saint-Bernard offre la voie la plus courte, en territoire français, pour atteindre le bas de la Maurienne. La disposition du terrain ne se prête guère d'ailleurs à une défense prolongée de la Tarentaise : la tête de la vallée est accessible de tous côtés ; quant aux obstacles naturels existant en travers de la vallée, ils peuvent être tournés par les sentiers venant de la vallée de Beaufort dans laquelle l'ennemi n'aura pas manqué de pénétrer pour appuyer sa droite ; il n'aura donc d'effort sérieux à faire que pour déboucher dans la grande vallée.

C'est évidemment entre Albertville, au débouché même du haut Isère, et Ugines, à l'entrée du défilé d'Annecy, que l'ennemi tentera de forcer le passage. Un contrefort étroit, nommé le Tall, étend son action sur ces deux positions. C'est donc sur ce contrefort que devront être établies les défenses destinées à maîtriser les défilés d'Albertville et d'Ugines.

En même temps que l'ennemi attaquerait Lesseillon et pénétrerait par la Tarentaise, il ne manquerait pas sans doute de

faire tout au moins une démonstration contre le corps français posté sur la position de Briançon. Quatre heures suffiraient pour porter des troupes par le col de l'Echelle à Bardonnèche : il n'y aurait donc de sécurité de ce côté pour les Italiens qu'autant que la garnison de Briançon aurait été refoulée dans les ouvrages de la place.

Mais, s'il est d'un intérêt majeur pour l'ennemi de tenter cette entreprise, nous n'en avons pas un moindre à nous y opposer. Non seulement il faudra remettre en parfait état la place de Briançon, mais il ne faudra rien négliger pour rattacher par de bonnes routes à ses défenses avancées la position de l'Infernet, clef des positions de la rive gauche et le plateau du Gondran. L'extension des fortifications comportera l'occupation des hauteurs de la rive gauche de la Cerveyrette. Enfin, les avancées de la place devront être disposées de manière à tenir sous leur canon les rampes descendant du col du Mont-Genèvre, pour couper court à tout mouvement tournant au nord par le vallon de la Clairée, qui porterait l'ennemi sur la route de Grenoble.

Enfin, la position de flanc de Briançon, par rapport à la vallée de l'Arc, donnera de grandes facilités pour tenir en échec la marche de l'armée italienne dans la Maurienne. Pour cela, il est indispensable de réorganiser la route qui, du col du Lautaret, s'élève au col du Galibier pour redescendre par Valloires en Maurienne. Les travaux de cette route vont être entrepris dès cette année et seront poussés avec activité. Il importe enfin de pouvoir porter rapidement le corps d'armée qui sera établi sur la haute Durance, soit de Briançon à Queyras par le col d'Izouard, soit par Mont-Dauphin sur la vallée de l'Ubaye, et au col de l'Argentière par le col de Vars.

La possession de Briançon est tellement prépondérante dans cette région des Alpes que, malgré les grandes difficultés de l'entreprise, il serait possible que l'ennemi se décidât, pour se débarrasser des troupes de soutien postées à Briançon, à chercher à couper les communications avec la basse Durance et Grenoble, en contournant par la vallée du Drac le massif du Pelvoux. Ce grand mouvement tournant se dessinerait par le col de l'Argentière, la vallée de l'Ubaye et Gap. Le fort de Tournoux serait, comme l'on sait, incapable d'arrêter l'ennemi. Ce fort peut d'ailleurs être tourné. Le seul moyen de maîtriser la vallée de l'Ubaye consisterait à occuper solidement la roche

Jauziers, qui commande la route venant du col de l'Argentière et le sentier des Granges-Communes.

Cette pointe hardie, en conduisant l'ennemi au confluent de la Romanche et du Drac, aurait pour résultat de couper la route de Grenoble aux troupes postées sur la haute Durance et, par conséquent, de déterminer leur retraite. Une fois maître de la Romanche, l'ennemi menacerait également, par les cols du Lautaret, du Galibier et du Glandon, la retraite des troupes mobiles de la Maurienne, et déterminerait l'évacuation de cette vallée. Quoi qu'il en soit du succès de cette opération hasardeuse, l'ennemi aurait à hasarder un grand effort pour déboucher de la vallée de l'Arc et de celle du haut Isère.

S'il est une contrée où l'emploi de la fortification permanente soit clairement indiqué, c'est bien la vallée de l'Isère. Les débouchés des vallées sont partout formés par de véritables étranglements, aussi faciles à défendre que difficiles à forcer. Dans ces conditions, pourquoi confierait-on à des forces actives, qui seront bien plus utiles ailleurs, le soin de barrer les débouchés de la Maurienne, alors que l'on peut obtenir ce résultat au moyen d'ouvrages permanents ?

Le mode d'occupation du contrefort du Tall, au confluent de l'Isère et de l'Arly, serait des plus simples : il suffirait de deux ouvrages et d'un réduit central sur le point culminant du contrefort pour maîtriser d'une part le débouché de l'Isère, d'autre part le défilé d'Ugines et la route de Beaufort. Des batteries étagées sur le Tall, et notamment sur le contrefort de Conflans, complèteraient l'action de ces ouvrages, tant sur la vallée de Beaufort que sur celle de l'Isère, et sur la route de Faverges par le col de Tamié.

La disposition des lieux se prête tout aussi bien à la constitution d'obstacles permanents au débouché de la Maurienne. En ce même point aboutit à l'Isère un petit torrent, nommé le Gelon, dont le cours, parallèle à celui de l'Isère, est encadré par un contrefort qui se termine vis-à-vis même du défilé d'Aiguebelle. En étagant sur ce contrefort des feux convergeant sur ce défilé, il deviendrait bien difficile pour l'ennemi de déboucher. Toutefois, à la distance de cinq mille (5000) mètres, qui sépare la route dans le défilé des batteries de la défense, l'ennemi pourrait peut-être arriver à développer son artillerie dans la plaine. On couperait court à cette éventualité

en occupant le contrefort du mont Perchet, au-dessus d'Aiguebelle, pour battre le défilé en amont de ce point.

Quelque solides que puissent être les obstacles que nous préparons, il faut cependant admettre que l'ennemi parviendra à les surmonter et à repousser nos troupes sur Montmélian. Une fois ce résultat obtenu, il ne pourrait avoir d'autre pensée que de chercher à les rejeter au delà du massif de la Grande-Chartreuse, ou à les refouler sur Grenoble.

Si la neutralisation du territoire ne lui interdisait pas la faculté de se servir des routes qui traversent ou contournent le massif des Bauges, il obtiendrait ce résultat par une simple marche de flanc sur Annecy et Culoz. Mais, toute opération de ce genre étant impossible, c'est évidemment sur la rive gauche de l'Isère que l'ennemi devra entamer ses grosses opérations.

La partie de la vallée de l'Isère, *au-dessous de Chamousset*, peut être défendue de front et d'une manière passive par l'occupation : 1^o de la hauteur de Mont, en haut de la vallée du Gelon et vis-à-vis du vallon descendant du col du petit Cucheron, et 2^o de la roche de Montmélian. Si l'on n'avait que des forces actives à opposer à l'ennemi, elles devraient prendre position sur la rive droite de l'Isère, sur la belle ligne de défense qui s'étend de Montmélian à Fort-Barraux, par les Marches et Bellecombe. Une force avant-garde occuperait la hauteur de Chavannes et de Planoise, en avant de Montmélian. Si la supériorité de l'ennemi lui permettait de forcer le passage de l'Isère, l'armée devrait opérer sa retraite sur le massif de la Grande-Chartreuse, ou derrière le Mont-du-Chat, pour gagner de là soit Lyon, soit Grenoble.

La position de Montmélian présente, comme l'on voit, une importance capitale. Si l'on ajoute que les voies ferrées qui desservent la vallée de l'Isère et la grande ligne de Turin se croisent sur ce point, l'occupation de cette position par un ouvrage permanent semble impérieusement commandée.

La neutralisation de la Savoie, en mettant hors de cause le chemin de fer de Culoz, ne laisserait disponible, vers l'intérieur de la France, que la voie ferrée de Grenoble. Si donc l'ennemi veut s'assurer, pour ses opérations ultérieures, des communications rapides avec l'Italie, il devra s'emparer de cette place.

Rien ne protège en ce moment Grenoble contre un bombardement. Cette situation ne saurait se prolonger sans péril, car c'est seulement en ce point qu'on peut organiser, entre la mer et Lyon, une place de dépôt pour la Savoie et la haute Durance. Il est donc indispensable d'occuper fortement la position dont Grenoble est le centre, et d'*étendre au loin ses défenses avancées*.

Selon toute apparence, l'attaque viendra par la vallée supérieure. Deux ouvrages sur le Saint-Eynard et sur la hauteur des Quatre-Seigneurs couronneront la ligne de faite de la rive droite et de la rive gauche. Sous leur appui s'étageront, un peu au-dessus du niveau de la plaine, des batteries qui croiseront leurs feux et rejetteront hors de la portée du bombardement les premiers établissements. Le fort de Saint-Eynard rattache en outre le massif de la Grande-Chartreuse à Grenoble.

L'occupation des positions de Montavie et de Sassenage compléterait ultérieurement la défense éloignée de Grenoble. Le premier de ces ouvrages appuierait, du côté du Drac, l'ouvrage des Quatre-Seigneurs. Quant au second, il permettrait aux forces actives de la défense d'opérer leur retraite, en cas de besoin, vers le Rhône, par le massif de Villars de Lans. Dans ces conditions, la place de Grenoble serait en état d'opposer une vigoureuse résistance à l'ennemi.

L'organisation défensive du Grésivaudan, telle qu'elle vient d'être exposée, est basée sur la neutralisation de la portion nord de la Savoie. S'il n'entrait pas dans les desseins de nos adversaires de la respecter, sans nul doute ils dirigeraient tous leurs efforts sur Albertville, et, cette position une fois emportée, ils déborderaient, par Ugines, Faverges et Annecy, les défenses de la vallée de l'Isère, pour contraindre, par ce grand mouvement tournant, les défenseurs à précipiter leur retraite, soit sur Culoz et le Jura, soit vers Lyon par le massif de la Grande-Chartreuse. Mais, une fois l'évacuation de la Savoie terminée, l'ennemi aurait encore à s'emparer de la Chartreuse et de Montmélian pour couvrir son flanc et s'assurer de la possession de la voie ferrée de Turin à Culoz. Ce n'est qu'en manœuvrant que notre armée pourra s'opposer à ces diverses opérations, car il ne saurait être question, ainsi qu'il a été dit ci-dessus, d'élever sur le territoire neutralisé des fortifications,

que nous serions obligés d'évacuer au moment où éclateraient les hostilités ¹.

Les opérations poursuivies par l'ennemi en Savoie et dans la vallée de l'Isère ne seraient probablement que les préliminaires de projets plus vastes se rattachant à l'action combinée de l'Allemagne et de l'Italie, et ayant pour objectif *la prise de Lyon*. Il faut bien le reconnaître, cette grande ville serait en ce moment-ci hors d'état d'opposer la moindre résistance ; car ses défenses seraient impuissantes à retenir l'ennemi hors de la portée du bombardement. Le seul remède que comporte cette situation périlleuse consiste à créer, en avant de Lyon, une ceinture d'ouvrages destinés à remplir cet office.

Le cours de la Saône et du Rhône sépare les environs de Lyon en trois régions distinctes : la rive droite de la Saône, l'entre Saône et Rhône, et la rive gauche du Rhône.

Sur la rive droite de la Saône, s'élève immédiatement au-dessus du fleuve le massif montagneux du Mont-d'Or, dont le Mont-Verdun forme le point culminant. Le Mont-d'Or est la position militaire la plus importante de cette région : on s'en assurera la possession en plaçant un ouvrage permanent sur le sommet du Mont-Verdun, qui étendra son action, à toute volée de canon, soit dans la plaine de l'Arbresle, soit vers le bas Rhône, soit vers l'entre Saône et Rhône.

Le plateau étroit qui est resserré entre le Rhône et la Saône, en avant de la Croix-Rousse, s'épanouit brusquement à hauteur du ravin de Sathonay, qui descend vers la Saône. En ce même point se dirige vers le Rhône le ravin de Billieux. Il résulte de cette circonstance, en avant de Sathonay, un véritable défilé, au delà duquel la défense a intérêt à se porter pour assurer ses débouchés sur le plateau des Dombes. L'occupation du mamelon de Vancia, qui forme le point culminant de cette région, donnerait toute satisfaction à ce point de vue.

¹ C'est avec plaisir que nous enregistrons le parfait respect de la neutralité suisse et savoisiennne qu'affirme le projet de l'honorable général français quant aux meilleures mesures de défense du Grésivaudan et de la région avoisinante, projet adopté, assure-t-on, en ses points essentiels.

Il va de soi que, dans ces conditions, le devoir comme l'intérêt de l'armée suisse serait de veiller le plus strictement possible à ce qu'aucune offensive contre la France, d'Italie en zone neutre, ne vienne troubler la bonne exécution des mesures projetées, et pour cela point ne serait besoin d'autres fortifications que celles, passagères assurément, que nos troupes suisses y pourraient élever et garder. (*Réd.*)

A partir du Rhône s'étend, vers le sud-est, la plaine du Dauphiné. Une série de petites hauteurs émergent de la plaine et forment autour d'un mamelon central, connu sous le nom de plateau de Bron, un amphithéâtre de hauteurs qui viennent s'appuyer sur le Rhône, à Saint-Fonds. En attendant que des ressources financières permettent d'occuper cette série de hauteurs, on pourrait se contenter de constituer à Bron le réduit de cette vaste position. Le terrain qui s'étend entre Bron et le haut Rhône serait soumis au commandement du plateau de Sathonay, et par cela même inabordable pour l'ennemi ; du côté du bas Rhône il serait nécessaire, pour prévenir toute attaque, de constituer un appui solide et d'occuper une position en avant des lignes de Saint-Fonds, à hauteur de Feyzin.

L'ensemble de la défense demanderait à être complété ultérieurement par la construction de nouveaux ouvrages, tant sur la rive gauche du Rhône que sur la rive droite de la Saône, entre le Mont-Verdun et le bas Rhône.

On pourra se borner à construire les quatre grands forts dont il est question, en attendant que l'on ait trouvé, dans la revente des emplacements de la fortification sur la rive gauche du Rhône, des ressources pour entreprendre les ouvrages avancés.

On peut évaluer à 30 millions la dépense de la reconstitution des défenses de Lyon. Les ouvrages de première urgence qui viennent d'être signalés coûteront environ 12 millions. Il faudra donc encore 18 millions pour terminer et mener à bonne fin cette grande entreprise ¹.

Nous avons exposé précédemment qu'en même temps que l'effort principal de l'armée italienne s'exercerait contre la Savoie, elle chercherait à chasser nos troupes de la *haute Durance* pour se soustraire à la position de flanc que la position de Briançon exerce sur la vallée de la Maurienne. Nous avons fait ressortir les améliorations nécessaires pour mettre en bon état de défense la place de Briançon, et celle de Mont-Dauphin son avancée sur la basse Durance.

Lorsque, vers la fin du règne de Louis XIV, Vauban organisa la défense de la vallée de la Durance par la construction

¹ A ce sujet, voir ci-dessous, page 286, les observations finales de M. le général Pierron. (*Réd.*)

de ces deux places, il apprécia qu'il était nécessaire, en outre, de créer en aval une place de dépôt pour recevoir les approvisionnements de l'armée qui serait appelée à défendre cette partie de la frontière. Il fit choix, à cet effet, d'Embrun, malgré les conditions défectueuses de son site. Depuis les progrès de l'artillerie, cette place, que Vauban n'avait qu'en médiocre estime, est devenue intenable. Il y a donc lieu de se préoccuper de la remplacer, en créant une nouvelle place de dépôt. Son emplacement est naturellement désigné aux abords du débouché de la vallée de l'Ubaye dans celle de la Durance, de manière à maîtriser la route venant du col de l'Argentière, et à défendre, non seulement les chemins conduisant à Gap, mais aussi la voie ferrée qui, dans un avenir prochain, reliera les vallées du Rhône et de la Durance.

Il ne faut pas perdre de vue que le col de l'Argentière est d'un accès des plus faciles. La route de Coni (Cuneo) à Paris, qui franchit en ce point la chaîne des Alpes est, dès à présent, praticable pour la grosse artillerie, et sera complètement terminée à bref délai. Il importe donc de se ménager les moyens de maîtriser cette voie d'invasion et de couper court ainsi aux opérations secondaires que pourrait tenter l'ennemi dans cette partie du territoire. Le fort de Tournoux, sur lequel on comptait pour ce rôle, serait, il faut bien le reconnaître, hors d'état de soutenir une attaque vigoureuse. Il existe d'ailleurs, entre ce fort et le col de l'Argentière, un chemin direct conduisant sur le bord de la vallée de l'Ubaye, et qui, en quelques jours, pourrait être rendu praticable à l'artillerie. Le rocher de Jausiers, situé en aval de Tournoux, au point où ce chemin rejoint le bord de l'Ubaye, devra, ainsi qu'il a été dit ci-dessus, être fortifié de manière à barrer hermétiquement la vallée.

C'est au col de l'Argentière que commencent *les Alpes maritimes*. A partir de ce point se détachent de la ligne principale de défense les vallées du Var et de la Roya, qui versent directement leurs eaux à la mer. Le bassin du Var a pour chevet les hautes et rudes montagnes qui forment la rive gauche des vallées de l'Ubayette et de l'Ubaye. Une crête très élevée et à peu près infranchissable sépare ce versant du versant italien. Cette partie de la chaîne n'offre, en raison de ces difficultés mêmes, qu'un intérêt militaire tout à fait secondaire.

Il n'en est pas de même de la vallée de la Roya, que dessert la belle route de Coni à Nice, qui franchit au col de Tende la ligne de faite. C'était autrefois le seul chemin carrossable entre la France et l'Italie, et c'est toujours par là qu'a été envahie la Provence. La construction de la route de la Corniche, et tout récemment celle du chemin de fer du littoral, ont beaucoup diminué l'importance de la route du col de Tende. Toutefois, si jamais les Italiens pénétraient en Provence, cette route serait nécessairement suivie par une partie de leur armée.

La délimitation du traité de 1860 a laissé à l'Italie le haut et le bas de la vallée de la Roya et la petite place de Ventimiglia. Une bonne route carrossable, à peu près terminée, permet de remonter de Ventimiglia à Breil, et de tourner ainsi le défilé de Saorge. Elle enlève le peu d'avantages militaires que pouvait avoir pour nous la possession de la région médiane de la Roya. La position sera bien autrement mauvaise quand les Italiens auront construit l'embranchement destiné à desservir Sospel, en remontant la Bevera. Ils feront ainsi tomber, en les prenant à revers, les positions de Mille-Fourches et de Brouis. Dès les premiers jours de l'invasion, notre armée, pour se soustraire à ces mouvements tournants, si dangereux, devrait se replier sur la ligne qui s'étend de La Turbie à Luceram par le col de Braus, où la route de Coni à Nice passe du bassin de la Bevers à celui du Paillon. Cette ligne étendue, facilement abordable, n'aurait quelque valeur qu'autant qu'il existerait à Nice un centre de résistance solide, sans quoi nous sommes exposés à perdre le comté de Nice et à être rejetés de l'autre côté du Var en quelques jours. Il ne saurait y avoir de doute sur la position à occuper : l'ouvrage à construire devrait occuper le mont Leusa, qui commande à la fois les routes du col de Tende, de la Corniche et le chemin de fer.

La ligne du Var a une certaine importance en raison de la largeur de la vallée, et des crues subites qui rendent difficile le passage de la rivière. Il n'existe, en arrière du Var, que deux points fortifiés : Antibes, place d'une valeur médiocre, et Toulon, que les richesses de son arsenal désignent aux entreprises de l'ennemi. On propose, dans ce but, après avoir complété les défenses du Mont-Faron, d'occuper la hauteur du Coudon, de Sainte-Mure à l'est de la place, du Ban-de-

Quatre-Heures à l'ouest, et le piton des Six-Fours au sud. Une somme de 4 millions paraît devoir suffire, en raison de difficultés naturelles du site de la position. »

A ce savant exposé de M. le général du génie Seré de Rivières, si confiant dans les services de son arme spéciale, le général Pierron ajoute les observations ci-après :

« I. Ce mémoire a servi de base aux travaux de fortification, trop nombreux, entrepris en France depuis 1875.

Son auteur ne s'est pas d'abord demandé, en ce qui concerne la frontière franco-allemande, quel emplacement il conviendrait d'assigner aux armées françaises, afin d'en déduire celui des points fortifiés à élever pour protéger les points faibles d'une armée, ses flancs.

II. Il ne s'est pas demandé si toutes les forteresses qu'il propose de créer ou d'agrandir n'épuiseront pas l'armée par les garnisons qu'elles exigeront, et les ressources du pays par les dépenses qu'elles entraîneront (un milliard et demi).

III. Dans sa pensée, des armées sont bien placées dans des « camps retranchés » ; et cependant l'expérience de la guerre 1870-1871 avait prouvé qu'une armée débouche très lentement et difficilement d'un camp retranché dans une direction voulue, puisque toutes les routes qui en sortent vont en divergeant.

IV. Il attribue au terrain et aux positions de front une importance exagérée. Les positions immobiles sont condamnées à succomber : ce sont les directions d'attaque qui sont toutes puissantes, quand elles sont convergentes.

V. Il propose d'intercepter tous les chemins de fer venant de la frontière par des forts, qui exigent des garnisons, tandis qu'on atteint aussi sûrement et plus économiquement le même but par la rupture d'ouvrages d'art.

VI. Il a saisi avec une grande justesse les conditions de défense de la frontière des Alpes, mais n'a pas fait ressortir la nécessité de raser la plupart des places du Nord pour concentrer les moyens défensifs dans la région franco-allemande, et pour ne pas épuiser l'armée.

VII. Si, au lieu de dépenser un milliard et demi de francs pour la construction et l'armement de tant de places, on s'é-

tait borné à grouper les fortifications dans la région où se livrera la bataille décisive, c'est-à-dire à la limite de la Champagne et de la Lorraine, en visant surtout à protéger les flancs du déploiement stratégique, et si on avait consacré un milliard de francs à augmenter les effectifs de l'infanterie et de la cavalerie, ainsi que l'armement de l'artillerie, on aurait donné à l'armée française un essor tel qu'elle aurait pu prendre l'offensive au début des opérations ; ce qui eût été la meilleure manière de protéger son territoire, en portant la guerre chez l'ennemi. On n'aurait pas surtout la triste conviction, en 1887, que ce milliard et demi a été, en grande partie, dépensé en pure perte, puisque l'invention des obus-torpilles, qui ruinent le fort le plus puissant en cinq heures de feu, a anéanti toutes les espérances qu'avaient conçues les auteurs de ce système défensif. »

De notre côté, nous n'avons rien à reprendre aux observations susmentionnées et très justes de M. le général Pierron sur l'abus des fortifications ; de plus nous voyons qu'en fait, il adhère aux vues de M. le général Seré de Rivières en ce qui concerne le respect de la zone neutre de Savoie, et cela peut nous suffire. Toutefois nous désirerions plus encore ; nous voudrions rassurer les uns et les autres quant aux craintes d'une aisée offensive italienne par la Savoie neutre, et par la Suisse, ce qui serait la même chose, et cela fera l'objet de notre prochain article.

Guerre de l'Erytrée.

Cette fois une bonne nouvelle nous arrive d'Afrique au compte de l'armée italienne, et c'est avec plaisir que nous l'enregistrons ici après tant et de si rudes revers. La place d'Adigrat et sa vaillante garnison d'environ deux mille hommes sont enfin délivrées. Le 5 mai, le brave major Prestinari, son chef, a pu, après plus de deux mois d'un sévère blocus, suite du désastre d'Adoua, se mettre en communication avec l'armée de secours, et dès le lendemain l'évacuation s'effectuait en débutant par environ 300 malades ou blessés. Il en